

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
94.01	Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 94.02), même transformables en lits, et leurs parties.			
9401.10.00	- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	D	En fr.	En fr.
9401.20.00	- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles	A	En fr.	En fr.
9401.30	- Sièges pivotants, ajustables en hauteur			
9401.30.10	--- En métal	C	8 %	12.6 %
9401.30.90	--- Autres	C	10 %	15 %
9401.40.00	- Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits	C	10 %	15 %
9401.50.00	- Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires	B	10 %	15 %
	- Autres sièges, avec bâti en bois :			
9401.61.00	-- Rembourrés	C	10 %	15 %
9401.69	-- Autres			
9401.69.10	--- Bancs d'église	B	4 %	6 %
9401.69.90	--- Autres	C	10 %	15 %
	- Autres sièges, avec bâti en métal :			
9401.71	-- Rembourrés			
9401.71.10	--- Devant servir à la fabrication de chargeuses à direction différentielle de la position n° 84.29	A	2.5 %	2.5 %
9401.71.90	--- Autres	C	8 %	12.6 %
9401.79.00	-- Autres	C	8 %	12.6 %
9401.80.00	- Autres sièges	C	10 %	15 %
9401.90	- Parties			
9401.90.10	--- En métal	A	8 %	8 %
9401.90.20	--- En surfaces textiles pour sièges du n° tarifaire 9401.10.00	A	25 %	25 %
9401.90.90	--- Autres	A	10 %	10 %
94.02	Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opération, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles.			